

O VH - cc
C- SM
OD

Convention – 1^{er} semestre 2021 entre la Communauté Territoriale Sud Luberon et l'Office de Tourisme Luberon Côté Sud

Entre

La Communauté Territoriale Sud Luberon

Dont le siège se situe Parc d'activités Le Revol – 128 chemin des vieilles vignes à la Tour d'Aigues (84240) Vaucluse, Siret n° 248 400 285 000 57

Représentée par son Président, Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Habilité par délibération n° 2021-002 en date du 28 janvier 2021,

Ci-après dénommée « **COTELUB** »

D'une part,

Et

L'association « Office de tourisme Luberon Côté Sud »

Dont le siège se situe BP 16 – Le Château à La Tour d'Aigues (84240) – Vaucluse

Siret n° 313 777 237 000 22

Représentée par son président, Jean-Claude DOGLIOTTI

Habilité à cet effet par le Conseil d'administration en date du 26/09/2019

Ci-après désignée par les termes « **l'Office de Tourisme ou l'OT Luberon Côté Sud** »

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Préambule

En tant qu'autorité organisatrice du service touristique sur son territoire et conformément aux articles L. 133-1 et suivants du Code du tourisme, COTELUB délègue à l'Office de Tourisme Luberon Côté Sud les missions légales d'un office de tourisme soit : l'accueil et l'information aux touristes, l'animation, la coordination des socioprofessionnels et la promotion du territoire de COTELUB.

La présente convention a pour objet la formalisation des responsabilités mutuelles, des droits et devoirs, qui structurent la relation entre COTELUB, la collectivité et l'office de tourisme, association loi 1901, qui les assurent.

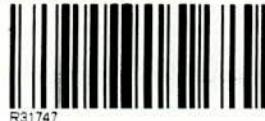
Dans la mesure où la collectivité est en cours de finalisation de son projet de territoire, dont découlera sa nouvelle politique touristique, elle veillera à ce que les actions de l'office de tourisme soient en corrélation avec les axes du schéma touristique tel qu'il a été approuvé par le Conseil communautaire.

Pour rappel l'ambition définie dans le schéma est la suivante : « Un projet touristique, qui mise sur l'humain en se mettant dans la peau du visiteur. Concevoir et mettre en œuvre un projet de qualité, fondé sur la conciliation des besoins et attentes des touristes et des habitants ».

- Axe 1 : Renforcer le positionnement de territoire authentique et de qualité et développer un tourisme durable.
- Axe 2 : Structurer l'offre touristiques et les activités : l'objectif est de renforcer l'attractivité du territoire toute l'année grâce à une offre touristique structurée, diversifiée, accessible et évolutive.
- Axe 3 : Organiser, développer et promouvoir le territoire touristique : l'objectif est que le territoire soit organisé de manière optimale afin de renforcer son dynamisme et sa réactivité.

R2021020690

Reçu le 18/02/2021



R21747

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet :

- De définir les missions déléguées par COTELUB à l'Office de tourisme Luberon Côté Sud.
- De fixer les orientations et objectifs à atteindre par l'office de tourisme dans le cadre de ces missions.
- De définir les moyens consacrés par COTELUB à la mise en œuvre des missions.

ARTICLE 2 : DUREE

En attendant la finalisation d'une convention d'objectifs pluriannuelle qui permettra de construire un projet dans la durée, la présente convention de transition est conclue **à compter de sa date de signature jusqu'au 30 juin 2021.**

Cette convention pourra être renouvelée une fois pour une durée de 6 mois par avenant.

ARTICLE 3 : PERIMETRE

En application de l'article 2 des statuts de l'OT Luberon Côté Sud, prévoyant que sa zone de compétence est celle de COTELUB pour l'exercice de ses missions et actions, l'office de tourisme interviendra sur l'ensemble du territoire de COTELUB, soit les 16 communes qu'elle représente.

Pour des raisons de cohérence d'actions, l'OT Luberon Côté Sud pourra mener des opérations dans une zone d'influence élargie.

ARTICLE 4 : CONTENU DES MISSIONS ET OBJECTIFS DELEGUES PAR COTELUB

Conformément à ses missions et activités statutaires, l'Office de tourisme initiera et travaillera à la mise en œuvre d'actions dans le respect et le maintien des orientations définies par COTELUB.

a) Accueil et Information

Orientations stratégiques pour le territoire

COTELUB et l'Office de tourisme tiennent à valoriser le contact humain et les rencontres. Ce positionnement passe également dans la notion d'accueil. A l'inverse de gros pôles touristiques, notre territoire accueille non pas un tourisme de masse mais un tourisme diffus. L'enjeu de l'accueil in situ est d'orienter les flux et d'inciter à la consommation touristique sur place. C'est la qualité et la personnalisation du conseil qui seront privilégiées.

Parce que l'accueil de qualité passe aussi par une information qualifiée et enrichie, l'office de tourisme s'attachera à posséder un contenu ayant du sens et en adéquation avec les valeurs du territoire.

Missions dédiées à l'OT Luberon Côté Sud :

- Conforter la qualité du conseil apporté aux touristes
- Optimiser et qualifier l'accueil sur le territoire
- S'adapter à l'évolution des besoins des visiteurs
- Harmoniser l'accueil dans les différents bureaux d'informations touristiques
- Se professionnaliser en continu
- Proposer des lieux d'accueil qualitatifs et agréables pour le visiteur et le personnel
- Favoriser l'accès du visiteur jusqu'aux bureaux d'informations touristiques
- Adapter les lieux d'accueil à la fréquentation touristique et améliorer la gestion des flux
- Moderniser l'image des OT
- Acquérir une connaissance fine de l'ensemble de l'offre du territoire
- Qualifier notre offre et notre saisie
- Maîtriser la diffusion de nos données touristiques

b) Animation et coordination des acteurs touristiques

Orientations stratégiques pour le territoire

COTELUB et l'Office de tourisme ont fait le choix d'accompagner le mieux possible les prestataires.

Les objectifs recherchés sont :

- D'améliorer l'attractivité du territoire,
- De partager la réflexion stratégique du développement touristique et local
- Et de qualifier une offre structurée.

L'OT Luberon Côté Sud a un rôle à jouer pour mobiliser un réseau d'acteurs dans une démarche de professionnalisation collective, opérationnelle et pédagogique.

Missions dédiées à l'OT Luberon Côté Sud

- ✓ Renforcer les liens avec Vaucluse Provence Attractivité et le Comité Régional du tourisme
- ✓ Créer un véritable réseau de professionnels du territoire
- ✓ Accompagner et conseiller les prestataires, se montrer à l'écoute et disponible dans leur évolution
- ✓ Optimiser la visibilité des prestataires partenaires
- ✓ Garantir la fiabilité des données et informations collectées et proposées
- ✓ Assurer la liaison entre les acteurs du tourisme et les orientations stratégiques du territoire
- ✓ Trouver le moyen de valoriser l'impact économique de l'activité touristique
- ✓ S'adapter à la demande « Client »
- ✓ S'informer et aller à la rencontre des projets touristiques sur le territoire

c) Promotion et communication

Orientations stratégiques pour le territoire

COTELUB et l'Office de tourisme s'orientent vers une promotion de destination dans laquelle les territoires et les filières (terroir, patrimoine, activités de pleine nature) seront valorisés.

Les enjeux sont en priorité de renforcer la communication autour du « Luberon Côté Sud », de développer des courts séjours afin de dessaisonnalisier l'activité touristique et de maintenir la clientèle famille de notre territoire. Le renforcement du E-Tourisme sera également une priorité.

Missions dédiées à l'OT Luberon Côté Sud

- ✓ Proposer une stratégie adaptée à nos cibles
- ✓ Fixer un cadre et une orientation à nos actions de promotion
- ✓ Concentrer les moyens affectés à la communication sur nos cibles prioritaires
- ✓ Valoriser l'offre touristique, les valeurs et l'identité de la destination
- ✓ Accroître la promotion et la visibilité des prestataires partenaires
- ✓ Fidéliser notre clientèle touristique
- ✓ Répondre à la demande des visiteurs
- ✓ Valoriser nos actions
- ✓ Renforcer la promotion de la destination Sud Luberon et valoriser son image à travers des visuels de qualité
- ✓ Se démarquer des territoires concurrents
- ✓ Créer du lien, accroître le nombre d'abonnés
- ✓ Accroître la notoriété du territoire, dynamiser et moderniser l'image de la destination Sud Luberon
- ✓ Développer la fréquentation du site internet, développer la visibilité de l'offre

d) Développement touristique

Orientations stratégiques pour le territoire

COTELUB et l'Office de tourisme travaillent en partenariat afin de mettre en œuvre et maintenir les actions définies et proposer de nouvelles orientations dans le cadre du prochain schéma.

Missions dédiées à l'OT Luberon Côté Sud

- ✓ Etre en appui technique auprès de COTELUB, des communes et de tout autre porteur de projet touristique sur le territoire
- ✓ Incitation au développement d'actions touristiques selon le schéma local défini
- ✓ Proposer, conduire où être en appui sur la mise en œuvre du schéma local
- ✓ Mettre en place des actions communes avec les offices de tourisme limitrophes
- ✓ Valoriser l'utilisation de la Taxe de séjour sur les supports de communication et sensibiliser/informer les hébergeurs des nouvelles réglementations.
- ✓ Mieux communiquer sur les chiffres clés du tourisme local et de l'économie touristique.

Dans ce cadre, cinq actions spécifiques sont envisagées en 2021 détaillées dans le programme d'action :

1. Refonte du site internet
2. Pagnol en sud Luberon
3. Sunsets Vigneron (dans le cadre de la « destination Luberon »)
4. Le salon du VTT à Assistance Electrique
5. Retro classic collection

ARTICLE 6 – LES MOYENS FINANCIERS / SUBVENTIONS

Pour permettre à l'OT Luberon Côté Sud de réaliser les missions figurant à l'article 4 de la convention, COTELUB attribuera pour l'exercice 2021 les crédits de fonctionnement nécessaires à la réalisation des obligations de service public.

a) Montant de la subvention

La subvention accordée à l'OT Luberon Côté Sud pour la mise en œuvre du programme d'actions 2021 s'élève à 100 000 € pour le 1^{er} semestre 2021.

b) Modalités de versement de la subvention

La subvention sera versée en février 2021.

ARTICLE 7 – CONTRÔLE ET SUIVI DE LA SUBVENTION

Un commissaire aux comptes et son suppléant seront désignés par l'Office de tourisme, qui en communiquera les coordonnées à COTELUB.

A la fin de l'exercice comptable l'OT Luberon Côté Sud donnera à COTELUB un compte rendu de l'emploi des crédits et de tous les justificatifs nécessaires (bilans, comptes de résultat, rapports d'activités).

Ce compte rendu comprendra impérativement :

- **Le compte rendu financier** conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,
- Ainsi qu'un **compte rendu quantitatif et qualitatif comprenant l'évaluation des actions**.
- **Les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes**
- **Le rapport d'activité**

ARTICLE 8 - MODIFICATIONS, RESILIATION ET LITIGES

Toutes modifications restent possibles par avenant à l'initiative de l'une ou l'autre des parties pour la bonne réalisation de leur accord.

L'association, soit, communique sans délai à l'administration la copie des déclarations mentionnées aux articles 3 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association, soit, informe de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le RNA et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

La résiliation de la présente convention est possible par l'une ou l'autre partie par lettre recommandée avec AR avec un préavis de 3 mois.

Pour tout litige qui pourrait naître entre les parties quant à l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'obligent préalablement à une instance de trouver un accord amiable.

Dans le cas où aucune conciliation ne pourrait intervenir, les parties font d'ores et déjà attribution de juridiction aux Tribunaux compétents.

Fait à la Tour d'Aigues, le 12 février 2021

En deux exemplaires originaux

Robert TCHOBDRÉNOVITCH
Président de la
Communauté Territoriale Sud Luberon



Jean-Claude DOGLIOTTI
Président de
L'Office de tourisme Luberon Côté Sud

